

Rabat, le 6 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/27/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Mr Mounir Essayegh, membre du conseil d'administration de la société M2M, a déclaré avoir cédé :

- Le 25 novembre 2019 : 22 297 actions M2M sur le marché central au cours moyen pondéré de 510,23 dirhams ;
- Le 26 novembre 2019 : 10 953 actions M2M sur le marché central au cours moyen pondéré de 510,01 dirhams.

Suite à ces cessions, Mr Mounir Essayegh a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de M2M et ne plus détenir aucune action de la société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma